**7507**

**PROJET DE LOI**

**visant l'autorisation de la participation financière de l'État dans le fonctionnement et dans l'extension de l'infrastructure de l'Agence de Gestion de Dépôts S.à r.l. (Warehouses Service Agency - WSA)**

Le projet de loi a pour objet d’autoriser le Gouvernement à participer au financement des frais de fonctionnement de l’Agence de Gestion de Dépôts S.à r.l. à Sanem (Warehouses Service Agency – WSA) pour la période de 2020 à 2028 et aux frais liés à l’extension du site. Le partage des frais courants reste le même que par le passé, c’est-à-dire 80% pour le Luxembourg et 20% pour les États-Unis. Le plafond est fixé à 225 mio. €, celui des frais liés à l’extension à 7,4 mio. €. Les coûts sont intégralement pris en compte dans le calcul de l’effort de défense du Luxembourg.

L’Agence de Gestion de Dépôts (WSA) fut créée en 1979 sous forme de société à responsabilité limitée (S.à r.l.) pour la construction et l’exploitation de sites militaires pour l’armée américaine au Luxembourg. Le gouvernement luxembourgeois de l’époque avait donné mandat à la WSA d’agir au nom et pour le compte de l’État luxembourgeois auprès de l’armée américaine et de l’OTAN[[1]](#footnote-1). En outre, la création de la WSA avait lieu dans le contexte de la crise de la sidérurgie et permettait de redonner un emploi à des personnes du secteur sidérurgique qui n’en avaient plus. Depuis 2013, les activités de la WSA s’orientent majoritairement autour du stockage et de la maintenance du matériel des USAFE (United States Air Forces in Europe) et consistent dans l’entreposage, la préservation et l’inventaire de matériel de réserve.

1. Organisation du Traité de l’Atlantique nord (NATO – North Atlantic Treaty Organization) [↑](#footnote-ref-1)